

Organisé par



Avec l'appui de



2<sup>ème</sup> Colloque international  
2<sup>nd</sup> International Conference

## FINANCEMENT DE LA SANTE DANS LES PAYS EN DEVELOPPEMENT *HEALTH FINANCING IN DEVELOPING COUNTRIES*

1<sup>er</sup> - 2 Décembre 2005  
1<sup>st</sup> - 2<sup>nd</sup> December 2005

APPEL À COMMUNICATIONS  
*CALL FOR PAPERS*

**CERDI**

Le Collège des Economistes de la Santé (CES)  
Le réseau ESPAD  
L'Institut de la Banque Mondiale  
Le Ministère des Affaires Etrangères (DGCID)  
L'Agence Française de Développement  
L'OMS

*French Health Economists Association  
ESPAD Network  
The World Bank Institute  
French Ministry of Foreign Affairs (DGCID)  
French Development Agency  
WHO*

### **Comité scientifique :**

Jacky Mathonnat et Martine Audibert, *CERDI-CNRS, Université d'Auvergne, France* ; Laurent Aventin, *Ministère des Affaires Etrangères, France* ; Pascal Brouillet, *Agence Française de Développement, France* ; Guy Carrin, *OMS, Suisse* ; Cécile Charasse, *CERDI-CNRS, Université d'Auvergne, France* ; Ningshan Chen, *Ministère de la Santé, R.P. Chine* ; Gérard Duru, *Université de Lyon 1, France* ; Christian Gerike, *Université de Technologie de Berlin, Allemagne* ; Paul Gertler, *Banque Mondiale, USA* ; Alain Letourmy, *CERMES-CNRS, France* ; Mamadou Mariko, *Université d'Heidelberg, Allemagne* ; Anne Mills, *London School of Tropical Medicine and Hygiene, Royaume-Uni* ; Jean-Paul Moatti, *Université de la Méditerranée, France* ; Mead Over, *Banque Mondiale, USA* ; Alex Preker, *Banque Mondiale, USA* ; Eric de Roodenbeke, *Banque Mondiale, USA*.

### **Comité d'organisation :**

**CERDI, Université d'Auvergne** : Jacky Mathonnat, Martine Audibert, Cécile Charasse, Annie Cohade, Sylvie.Leroy, Johanna Dukhan, Chunli Ma, Aude Pavy-Letourmy, Thomas Poder.

**Institut de la Banque Mondiale** : Eric de Roodenbeke.

**Collège des Economistes de la Santé-ESPAD** : Philippe Ulmann, Laurence Renard.

### **Secrétariat du colloque :**

CERDI, Université d'Auvergne :  
**[conf-financementsante@cerdi.org](mailto:conf-financementsante@cerdi.org)**  
Tel : 33 (0)4 73 17 74 38 et 00 ; fax (...) 74 28

## Orientations et objectifs du colloque

La problématique du financement de la santé est aujourd'hui une dimension essentielle de la réforme des systèmes de santé dans les pays en développement. Elle occupe également une place centrale dans les stratégies de réduction de la pauvreté (SRP), dans la mise en oeuvre de l'Initiative d'Allègement de la Dette des Pays Pauvres Très Endettés (IPPTE) et dans la poursuite des Objectifs de Développement du Millénaire (ODM).

Parallèlement, les Etats et leurs partenaires extérieurs attachent une importance croissante aux considérations d'équité dans le financement de la santé et dans l'accès aux soins, et ils sont de plus en plus attentifs au rôle que le financement peut jouer dans l'efficacité des systèmes de santé, selon des schémas variés pouvant combiner financement et production de services publics et privés.

Le financement de la santé ne peut donc plus être dissocié des politiques de développement et des réformes macroéconomiques et sectorielles, d'autant que l'insuffisance de ressources coexiste souvent avec de sévères difficultés en matière de capacité d'absorption. Ce constat n'est sans doute pas étranger au fait que la nécessité de procéder à des évaluations rigoureuses non seulement des expériences pilotes qui se sont multipliées ces dernières années, mais aussi des politiques et des modalités de financement, est aujourd'hui très largement reconnue par l'ensemble des acteurs qui interviennent dans le champ du financement de la santé.

Ce colloque se propose donc de réunir des participants français et étrangers d'horizons variés – milieux académiques, professionnels venant des administrations, des institutions d'aide au développement, des établissements de soins et autres prestataires de services,..., pour échanger autour de *travaux théoriques, conceptuels, méthodologiques et appliqués* portant sur les multiples aspects de la problématique actuelle du financement de la santé dans les pays en développement.

Il s'inscrit dans le prolongement du colloque qui avait été organisé au Cerdi en décembre 2000 sur le thème « Financement des systèmes de santé dans les pays à faible revenu d'Afrique et d'Asie ». Cinq ans après ce premier colloque, il apparaît utile de retracer les évolutions en matière de financement, de réexaminer les problématiques, d'évaluer les expériences et de prendre la mesure des progrès et des nouveaux défis.

*Quatre axes* seront plus particulièrement retenus :

- Financement de la santé, problématiques macro-économiques et stratégies de développement ;
- Stratégies de financement, articulation des instruments, rôle des acteurs ;
- Financement, efficacité et régulation des systèmes de santé ;
- Evaluation : méthodes et études de cas.

Dans ce cadre et à titre *indicatif*, les propositions de communications pourront porter sur les thématiques suivantes :

- financement de la santé et état de santé.
- modalités de financement et demande de services de santé (préventifs, curatifs).
- financement de la santé, stratégies de réduction de la pauvreté et ODM.
- allègement de la dette, soutenabilité budgétaire et autres dimensions macro-économiques du financement de la santé.
- financement des biens publics et bien publics globaux dans le domaine de la santé.
- cadre général du financement de la santé (instruments d'aide – projet, programme, budgétaire, Sector Wide Approach, Cadre de Dépenses à Moyen Terme,...) et coordination des acteurs –conditionnalité de l'aide à la santé.
- financement de la lutte contre le VIH/Sida, la tuberculose et le paludisme (modalités, articulation avec les politiques nationales de financement de la santé,...).
- définition et financement de « paquets spécifiques d'activités ».
- financement, régulation et efficacité des structures et des systèmes de santé (contrats de performance, modalités de paiements des prestataires de services,...).
- financement de la santé et capacité d'absorption au niveau des Etats, des structures décentralisées, des prestataires de services.
- financement de la santé et réformes institutionnelles.
- partenariat public-privé dans le financement de la santé.
- paiement direct des usagers.
- mécanismes assuranciers obligatoires et volontaires ; micro-finance santé,...
- critères d'allocation des ressources publiques.
- financement de la santé et équité.
- financement de la santé dans les zones en situation de post-conflit.
- financement de la santé des minorités autochtones (incluant des expériences issues des pays industrialisés pouvant être utiles aux pays en développement).
- évaluation des programmes, projets, modalités de financement de la santé.

*Les langues de travail du colloque sont le français et l'anglais.*



## LE CERDI

### (Centre d'Etudes et de Recherches sur le Développement International)

Le CERDI, créé en 1976, est une unité de recherche et d'enseignement mixte rattachée à la Faculté des sciences économiques et de gestion de l'Université d'Auvergne et également depuis 1996, au CNRS (UMR 6587). Il constitue aujourd'hui l'un des centres les plus dynamiques en France pour la recherche, l'enseignement et l'étude de l'économie dans les pays en développement. Le CERDI est composé d'une équipe permanente d'une centaine de membres - 30 professeurs universitaires, professeurs associés et chercheurs au CNRS ; environ 60 doctorants - à laquelle s'ajoute des collaborations régulières d'une trentaine de professeurs et chercheurs invités venant pour la plupart d'universités et de laboratoires de recherche étrangers. En 1995, le CERDI a créé un nouveau département de recherche dédié à l'étude de l'économie chinoise, l'IDREC (Institut de Recherche sur l'Economie Chinoise).

**Activités de recherche :** elles portent sur les relations économiques entre pays inégalement développés, sur la politique économique dans les pays en développement ou en transition, les fondements analytiques, tant micro que macro-économiques, et les conditions sociales et institutionnelles du développement.

**Formation universitaire et formation continue.** Le CERDI dispense un enseignement en « Economie du Développement » (Magistère, Master et Doctorat de Sciences économiques), ainsi qu'en « Economie de la Santé dans les Pays en Développement et en Transition » (Master). Le CERDI conduit et anime également depuis 1994 un programme permanent de formation continue en Gestion de la Politique économique (GPE) à l'intention des professionnels et acteurs des pays en développement ou en transition, devenu Master en 2004.

Le CERDI mène de nombreuses activités **d'étude et de consultation** à la demande de l'administration publique française, d'organismes internationaux et de gouvernements étrangers.

Enfin, le CERDI dirige un **périodique spécialisé** en économie du développement, la *Revue d'Economie du Développement*, éditée par De Boeck.

Depuis sa création, le CERDI entretient un **réseau de collaborations étroites** avec les principaux organismes internationaux et de nombreuses universités à l'étranger parmi lesquelles l'Université de Laval et l'Université du Québec (Canada), l'Académie des sciences sociales et l'Université de Beijing (Chine), les universités de Berkeley, Harvard, Columbia, Princeton et Cornell (Etats-Unis), la London School of Economics (LSE) et l'université d'Oxford (Grande-Bretagne), l'Université de Casablanca (Maroc), l'Université d'Amsterdam (Pays-Bas), l'Université de Genève (Suisse) ...

Le CERDI est situé à Clermont-Ferrand, capitale régionale de l'Auvergne, à 400 km au sud de Paris et est facilement accessible par avion ou train.

### *Soumission des résumés*

Les résumés, en français ou en anglais ne devront pas excéder 750 mots. Ils devront présenter la problématique, les données et les méthodes utilisées, les principales conclusions de l'analyse. N'inclure aucun tableau ni graphique.

Présentation : Titre, mots clé (5 au maximum), présentation de l'auteur (Nom, prénom, organisme d'affiliation, ville, code postal, pays, téléphone, fax, e-mail ; Co-auteur(s) : 4 au maximum, avec nom(s), prénom(s), organisme(s) d'affiliation, pays).

*Les résumés devront parvenir par courrier électronique en fichier attaché (Word) au secrétariat du colloque ([conf-financementsante@cerdi.org](mailto:conf-financementsante@cerdi.org)), avant le 1<sup>er</sup> juin 2005.*

Le secrétariat accusera réception de la soumission de votre résumé.

### **Résumés acceptés (notification le 15 juillet)**

Il vous sera demandé de :

- signer et retourner le formulaire d'agrément pour votre présentation ;
- remplir le formulaire d'inscription et régler les droits afin de confirmer votre participation avant le **1<sup>er</sup> octobre**. Si vous n'avez pas confirmé votre participation pour le **1<sup>er</sup> octobre**, votre communication ne pourra pas être intégrée dans le programme de la conférence ;
- nous faire parvenir le texte\* de votre communication (20 pages maximum) pour le **1<sup>er</sup> novembre** pour qu'il puisse figurer sur le CD contenant l'ensemble des communications du colloque qui sera remis aux participants à leur arrivée.

*\*Un format type vous sera adressé avec la notification d'acceptation du résumé.*

### *Dates à retenir*

- Date limite de soumission des résumés :  
**1<sup>er</sup> juin 2005**
- Avis d'acceptation des résumés :  
**15 juillet 2005**
- Confirmation de participation pour les auteurs :  
**1<sup>er</sup> octobre 2005**
- Date limite d'envoi des textes intégraux :  
**1<sup>er</sup> novembre 2005**

### *Inscription*

Les frais d'inscription comprennent la participation au colloque, un Cd-Rom avec l'ensemble des communications, un dossier avec le résumé de chaque communication, les deux repas de midi, quatre pauses café et le dîner de gala du 1<sup>er</sup> décembre dans un site historique de la région.

*- Avant le 25 septembre*

- Institutions : 250 euros
- Individuels : 170 euros
- Membres du CES-ESPAD : 140 euros
- Etudiants (sur justificatif) : 70 euros

*- Après le 25 septembre*

- Institutions : 300 euros
- Individuels : 200 euros
- Membres du CES-ESPAD : 180 euros
- Etudiants (sur justificatif) : 100 euros

**Secrétariat du colloque : [conf-financementsante@cerdi.org](mailto:conf-financementsante@cerdi.org)**



## BULLETIN D'INSCRIPTION

**NOM :**

**Prénom :**

**Affiliation :**

**Adresse :**

**Code postal et ville :**

**Pays :**

**Tél :**

**Fax :**

**E-mail :**

➤ **Inscription au colloque**

**et soumission d'un résumé** /\_/\_/

*Titre du résumé :*

*Nom du présentateur :*

➤ **Inscription au colloque**

**sans soumission d'un résumé** /\_/\_/

➤ **Modes de paiement**

**Inscription avant le 25 septembre** /\_/\_/

**après le 25 septembre** /\_/\_/

◆ *Chèque bancaire* à l'ordre de : **Auredi**

Chèque joint de /\_\_\_\_\_/ euros

Chèque envoyé

séparément de /\_\_\_\_\_/ euros

/\_/\_/ Tarif étudiant – ✚ Vous devez fournir un justificatif

◆ *Virement bancaire\** à l'ordre de **Auredi**

Références bancaires :

Code banque : 16806, code guichet 00100,

N° de compte : 39237699000, clé RIB: 12

Domiciliation : Clermont Salins

Adresse bancaire : Crédit Agricole

3, av. de la Libération, 63045 Clermont-Ferrand Cedex 9, France

(Merci de faire figurer la mention "Colloque Financement Santé" sur l'ordre de virement).

**\* Important : les éventuels frais de virement sont à votre charge. Ne pas oublier de le signaler à votre banque.**

-----  
Bulletin et chèque à retourner à :

A. Cohade

CERDI, « Colloque Financement Santé »

65 bd. F. Mitterrand, 63000 Clermont-Ferrand, France

Téléphone : 33 (0) 4 73 17 74 38

## Hébergement

Clermont-Ferrand accueille de nombreux congrès et manifestations culturelles. Vous devez réserver directement votre chambre auprès des hôtels. Nous vous recommandons de réserver votre chambre suffisamment à l'avance. Nous avons pu négocier des tarifs préférentiels (il suffit de mentionner lors de votre réservation : « Colloque CERDI, Financement Santé ») et réserver un certain nombre de chambres dans plusieurs hôtels de Clermont-Ferrand (cf. liste ci-dessous). La **liste A** regroupe les hôtels à proximité immédiate du Cerdi, la **liste B** regroupe les hôtels situés entre 5 et 15 minutes à pied du Cerdi.

### ❖ Liste A

*A proximité du CERDI (3-5 minutes à pied).*  
*Near CERDI (3-5 minutes to walk)*

#### **HOTEL HOLLIDAY INN GARDEN COURT\*\*\***

59 BD, FRANÇOIS MITTERRAND  
63 000 CLERMONT-FERRAND  
TEL : 04.73.17.48.48  
FAX : 04.73.35.58.47  
Chambre individuelle : 84 €, petit déjeuner compris  
Taxe de séjour : 0.60 € par jour  
*Salle de bain complète avec produits d'accueil, un presse pantalon, un sèche cheveux, un radio-réveil, un téléphone direct, l'accès Internet (prise modem et wi-fi), télévision (21 chaînes dont Canal + et 4 chaînes de films à la carte)*  
[higcclermont@alliance-hospitality.com](mailto:higcclermont@alliance-hospitality.com)  
Option valable jusqu'au lundi 17 octobre 2005

#### **HOTEL COUBERTIN\*\*\***

25 AVENUE DE LA LIBERATION  
63 000 CLERMONT-FERRAND  
TEL : 04.73.93.22.22  
FAX : 04.73.34.88.66  
Chambre Standard : 71 €, petit déjeuner inclus non déductible  
Taxe de séjour : 0.60 € / jour  
*Lit 140 cm, salle de bain avec douche, télévision (Canal + et 15 chaînes satellite, mini bar (payant)).*  
Chambre Exécutive : 100 €, petit déjeuner inclus non déductible  
Taxe de séjour : 0.60 € / jour  
*Lit 160 cm, salle de bain avec bain, télévision (Canal + et 15 chaînes satellite, mini bar (payant)).*  
Chambre Junior Suite : 119 €, petit déjeuner inclus non déductible  
Taxe de séjour : 0.60 € / jour  
*Lit 160 cm, salle de bain avec bain ou douche, salon avec bureau, télévision (Canal + et 15 chaînes satellite, mini bar (payant)).*  
[accueil@hotel-coubertin.com](mailto:accueil@hotel-coubertin.com)  
Option valable jusqu'au 31 octobre 2005

## Accommodation

Numerous conferences and cultural meetings are regularly organised in Clermont-Ferrand. We advise you to directly book your room two months ahead. for the conference We negotiated special rates with several hotels (please, mention "Colloque CERDI, Financement Santé" when booking), and we have reserved a limited number of rooms until October 15<sup>th</sup> and or November 1<sup>st</sup> in several hotels of Clermont-Ferrand (cf. the list below). **List A** concerns hotels very close to the Cerdi, **list B**, hotels from 5 to 15 walking minutes to the Cerdi.

### ❖ Liste B

*Entre 5 et 15 minutes à pied du CERDI.*  
*From 5 to 15 walking minutes to the CERDI*

#### **HOTEL KYRIAD CENTRE\*\*\***

51, RUE BONNABAUD  
63 000 CLERMONT-FERRAND  
TEL : 04.73.93.59.69  
FAX : 04.73.34.89.29  
Chambre Standard : 65 €  
Taxe de séjour : 0.50 € / jour  
*Lit 140 cm, salle de bain, toilettes, télévision (canal + et 3 chaînes du satellite), mini bar (payant), plateau de courtoisie.*  
Chambre Exécutive : 70 €  
Taxe de séjour : 0.50 € / jour  
*Lit 180 cm, ou 2 lits simples de 90 cm, salle de bain ou douche, toilettes, télévision (canal + et 3 chaînes du satellite), mini bar (payant), plateau courtoisie.*  
Supplément 2<sup>ème</sup> personne : 15 €  
[Hotel.kyriad-clfcentre@wanadoo.fr](mailto:Hotel.kyriad-clfcentre@wanadoo.fr)  
Option valable jusqu'au 31 octobre 2005

#### **HOTEL FLORIDE II \*\***

COURS RAYMOND POINCARÉ  
63 000 CLERMONT-FERRAND  
TEL : 04.73.35.00.20  
FAX : 04.73.34.89.96  
Chambres simples ou doubles : 36€  
Petit déjeuner : 5 € peut être servi en chambre sans supplément.  
*Lit 160 cm ou 2 lits simples 90 cm (3 chambres), toilettes, salle de bain avec baignoire et douchette, mini-bar (payant), télévision (Canal satellite 4 chaînes), label acoustique insonorisation parfaite.*  
[info@hotel-floride.com](mailto:info@hotel-floride.com)  
Option valable jusqu'au 2 novembre 2005

❖ *Liste B (suite)*

Entre 5 et 15 minutes à pied du CERDI  
From 5 to 15 walking minutes of the CERDI

**FOYER HOME DOME**

12, PLACE DE REGENSBURG  
63 034 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1  
TEL : 04.73.29.40.70  
<http://perso.wanadoo.fr/home.dome/>

Le Descriptif des chambres et studios et leur prix est sur le site cité ci-dessus (see their website)

**HOTEL DES PUYs \*\*\***

16, PLACE DELILLE  
63 000 CLERMONT-FERRAND  
TEL : 04.73.91.92.06  
FAX : 04.73.91.60.25

Chambre 1 personne : 75 €  
Chambre 2 personnes : 83 €  
Petit déjeuner : 11 € par personne, servi sous forme de buffet dans une salle panoramique.

Taxe de séjour : 0.60 € / jour

<http://www.hoteldespuys.fr>

Option valable jusqu'au 15 octobre 2005

**HOTEL DAVHOTEL**

10, RUE DES MINIMES  
63 000 CLERMONT-FERRAND  
TEL : 04.73.93.31.49  
FAX : 04.73.34.38.16

Chambres simples ou doubles, lit 140 cm : 1 personne : 46 € ; 2 personnes 49 €  
Chambre simple ou double, lit 160 cm : 1 personne 49 € ; 2 personnes 54 €  
Chambre double, 2 lits de 90 cm : 2 personnes 54 €  
Lit supplémentaire : 9.91 €  
Chambres familiales communicantes : 4 personnes 76 €

*Toutes les chambres disposent d'une douche ou bain.*

Petit-déjeuner : au salon 7 € ; en chambre 8.50 €

Taxe de séjour : 0.50 €/jour

[www.davhotel.fr](http://www.davhotel.fr)

Option valable jusqu'au 30 octobre 2005

❖ *Liste B (suite)*

Entre 5 et 15 minutes à pied du CERDI  
From 5 to 15 walking minutes of the CERDI

**HÔTEL RÉGINA**

14, RUE BONNABAUD  
63 000 CLERMONT-FERRAND  
Tel : 04.73.93.44.76  
Fax : 04.73.35.04.63

Chambres simples ou doubles, grand lit : 1 personne 43 € ; 2 personnes 48 €  
Chambre avec 2 lits : 2 personnes 52 €

*Toutes les chambres disposent d'une douche, toilettes, télévision, téléphone*

Petit déjeuner : 6 €

Taxe de séjour : 0.50 € / jour

*Possibilité de parking : une voiture 6 € de 16h00 la veille au lendemain 12h00*

[Regina-foch@wanadoo.fr](mailto:Regina-foch@wanadoo.fr)

Option valable jusqu'au 17 octobre 2005

**HOTEL FOCH**

22, RUE DU MARECHAL FOCH  
63 000 CLERMONT-FERRAND  
TEL : 04.73.93.48.40  
FAX : 04.73.35.47.41

Chambres simples ou doubles, grand lit : 1 personne 37 € ; 2 personnes 42 €

Petit déjeuner : 6 €

Taxe de séjour : 0.50 € / jour

*Possibilité de parking : une voiture 6 € de 16h00 la veille au lendemain 12h00*

[Regina-foch@wanadoo.fr](mailto:Regina-foch@wanadoo.fr)

Option valable jusqu'au 17 octobre 2005

Pour plus d'informations sur les possibilités d'hébergement ou pour organiser votre week-end  
*More information for hotels and tourist activities*

<http://www.crt-auvergne.fr/fr/index.htm>

Français, allemand, anglais, espagnol et italien – *French, English, German, Italian, Spanish*